



le dossier

Écluse et Campanile un patrimoine en rénovation

p.6 et 7



Le mot du maire p.2

p.3 à 5 Infos mairie

Recensement • Bibliothèque • PLU • Eau

Programmation p.8 et 9

Nöel • ASC • Le Chantier

p.10 et 11 Jeux

Proverbe chinois



« Donne-moi, le courage de changer ce que je peux changer, la sérénité d'accepter ce que je ne peux pas changer, et surtout la sagesse de voir la différence ». Marc Aurèle

La France a été à nouveau frappée dans son cœur par les attentats du 13 novembre. Ces actes barbares sont perpétrés partout dans le monde par des hommes aveuglés par un Islam rigoriste qui n'existe que dans leur tête. Leur idéologie construite sur une interprétation partielle est déformée. Nos démocraties ont du mal à réagir face à ces poignées d'individus illuminés, attisant la haine, colportant la peur, niant l'Homme, refusant l'amour. Ils n'aiment ni l'art ni la musique. Ils n'en écoutent pas d'ailleurs ; ce n'est pas anodin... Pas d'avenir, pas d'espoir... Collectivement, individuellement, nous devons de répondre.

A Correns, nous répondons notamment par notre attachement à la laïcité et par notre engagement pour la défense et la préservation de toutes les musiques. Chaque jour, municipalité et associations (la chorale Article 9, la chorale Cantoria qui vient de fêter ses 30 ans -bravo, Le Chantier, les étés de Correns...), main dans la main, défendons la liberté des choix musicaux et des choix spirituels de chacun dans son espace privé et veillons sans cesse au respect de la neutralité de l'espace public.

Nous n'oublions pas que notre modèle de société laisse au bord de la route beaucoup d'entre nous (50% de la richesse du monde détenue par 1 % de la population). Le manque d'égalité entre les Hommes et de solidarité inter-générationnelle doivent être notre combat quotidien. C'est autour de nous, dans notre commune et sur notre territoire, que nous devons mener ce combat. Nous en sommes conscients. De manière simple, ce journal de fin d'année nous permet de vous dire où nous en sommes dans ce travail, à la fois concret et abstrait, de construction de notre village. La municipalité œuvre pour maintenir ce lien qui fait le respect entre nous tous et notre bonheur à vivre ensemble.

Ainsi, nous avons enfin réussi à terminer le dossier de réparation de l'écluse, plus difficile à réaliser sur le plan administratif et financier que sur le plan opérationnel. Notre campanile a été restauré et protégé, le beau mécanisme préservé, et ainsi le temps républicain marqué par nos anciens, continuera à rythmer nos vies. Nous sommes en train de réviser le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document, qui traduit sur le plan de l'aménagement de Correns notre volonté politique, est fait dans la plus grande concertation. Des réunions sont en cours. Venez poser toutes vos questions, nous faire part de vos suggestions et remarques. Une fois les phases de concertation terminées, le Conseil Municipal votera le PLU qui s'appliquera sur notre commune pour plusieurs années.

C'est donc un moment important de démocratie participative et le dossier de ce journal nous permet de faire un point d'étape. Le dossier de la rénovation du centre village avance, sur le plan de la mise en place des appels d'offres et de la programmation des travaux. C'est un gros dossier qui nécessite encore beaucoup d'énergie afin de boucler l'aspect financier.

En cette fin d'année 2015, il me reste le bonheur de vous souhaiter de bonnes fêtes et une année 2016 remplie d'amour et de fraternité pour chacun d'entre vous.



Michaël Latz

A l'occasion de la nouvelle année, le Maire vous présentera ses vœux le samedi 9 janvier à La Fraternelle à partir de 17H 30.

ETAT CIVIL du 2^e semestre

• Ont vu le jour :

Soline DENOYETTE • 04/08/2015

Nans PRÉVOT AZZOPARDI
10/08/2015

Alejandro DE BRITO MARTIN
21/09/2015

Lilian LE BEL • 13/10/2015

• Se sont unis :

Marie AUBRY
et Joris DEFILLE • 22/08/2015

Amandine BRUNET
et Frédéric TOUPIN • 19/09/2015

• Nous ont quittés mais restent parmi nous :

Gilbert ROUVIER • 06/07/2015

Bernard CHABERT • 07/07/2015

Guy RAMPIN • 20/07/2015

Claude BELLON • 31/07/2015

Giuseppe SQUIZZARO • 30/07/2015

Nathalie CULINATI • 03/08/2015

Marie-Claude DUHARD
épouse PEYROUTET • 31/08/2015

Martine MOUROU
épouse VILARDI • 05/10/2015

Marie BONNET
née ROVAGNA • 10/10/2015

Marie-Thérèse MICHEL
née BOUIS • 21/10/2015

Paulette AUDIBERT • 21/10/2015

Jeannette BIANIC
née CHIARISOLI • 23/10/2015

Jean-Pierre TOUCAS • 14/11/2015

Raymond BRENGUIER • 19/11/2015

Kurt JAEGER • 30/11/2015

Recensement 2016 de la population

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du 21 janvier au 20 février 2016. Se faire recenser est un geste civique qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, etc. Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement). Le recensement aide aussi les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

Plus d'informations :
www.le-recensement-et-moi.fr

CCAS • Infos pratiques

Le CCAS vous rappelle les permanences qu'il tient en mairie.

Kheira Kauffer vous reçoit le 1^{er} samedi du mois
Serge Ortega vous reçoit le 3^e samedi du mois

Sur rendez-vous pris à l'accueil de la Mairie
auprès d'Abdel ou au 04 94 37 21 95

Coordonnées de notre partenaire social du Conseil Départemental (n'hésitez pas à la contacter, elle est à votre service, tout comme l'est le CCAS):

Assistante sociale de secteur : Mme Pendanxe – Cedis (Barjols)
Permanence sur Correns tous les 1^{er} mardi du mois : 04 83 95 41 60

Vous trouverez également en mairie une fiche pratique contenant toutes les coordonnées des services utiles sur notre territoire.

La mairie sera fermée les 26/12/15 et 02/01/16

Spectacle de Noël

La municipalité a le plaisir d'offrir aux enfants de l'école de Correns un après-midi spécial Noël, le vendredi 18 décembre à la Fraternelle, avec un spectacle de la compagnie Zebulon intitulé « Cracacha la Sorcière », un conte musical plein de douceur et de mystère.

Ce sera aussi l'occasion pour les enfants de présenter aux parents leur spectacle, haut en couleurs, à travers des chansons d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs, préparé par l'équipe des enseignants. Avec bien sûr le traditionnel passage du Père Noël, qui viendra clôturer cet après-midi par la distribution des cadeaux et par un goûter mitonné par le chef cuisinier de la cantine municipale.

Joyeux Noël à Tous !



Locaux pour artisans

Il semblerait que sur la commune un certain nombre d'artisans ou entrepreneurs soit à la recherche de locaux pour exercer leur activité professionnelle. Si vous êtes dans ce cas, contactez Jacques Vincent, adjoint au développement économique.

Les inscriptions sur les listes électorales

seront enregistrées jusqu'au 31 décembre à midi.

Taxis de Correns

TAXI FABIEN :
06.12.69.43.57

LO BIANCO :
06.61.87.82.32

Eau

Le conseil municipal a voté le 30 juin 2015 un nouveau règlement de l'eau et de l'assainissement. Il a été transmis à chaque abonné. Il peut aussi être téléchargé sur le site correns.fr et il est disponible à l'accueil de la mairie.

<http://goo.gl/a005p0>

PLU

Le Plan Local de l'Urbanisme est actuellement en révision pour une mise en cohérence avec les lois Alur et Grenelle, le Schéma de Cohérence d'Orientation Territoriale de la Provence Verte et le Plan local de l'habitat de la Communauté de Communes du Comté de Provence.

Cette révision s'effectuera en trois phases : diagnostic, mise en place du projet et dessin du PLU (mise en forme du zonage et du règlement, élaboration du dossier finalisé). Chaque phase sera ponctuée par une réunion avec les Personnes Publiques Associées et une réunion publique.

Les principales directives sont de recentrer l'urbanisation sur le village, de préserver l'agriculture et l'environnement, de développer et de préserver les activités économiques.

Calendrier prévisionnel :

• **octobre 2015** : étude de densification • **novembre 2015** : atelier agricole avec les professionnels et les PPA, atelier environnement • **décembre 2015** : atelier diagnostic • **été 2016** : arrêt du PLU, transmission aux Personnes Publiques Associées • **automne 2016** : enquête publique • **2017** : approbation du PLU.

Bibliothèque cherche bénévole

Vous disposez d'un peu de temps ? Vous aimez les rencontres et les livres ? Vous voulez participer activement à la vie culturelle de Correns ? Rejoignez l'équipe des bénévoles de la bibliothèque !

Les tâches sont très variées et chacun peut trouver sa place. Que vous soyez étudiant, retraité, salarié ou autre, en vous impliquant dans ces tâches, vous contribuerez à la vitalité de la bibliothèque municipale.

Quelques exemples de missions auxquelles participe le bénévole bibliothécaire :

- permanence d'accueil du public (1 à 2 fois par mois)
- choix et commande de nouveaux livres (romans, BD...), de CD et de DVD
- informatisation de l'inventaire
- équipement des livres : cotes, couverture...
- rangement, classement des documents
- enregistrement des prêts et retours
- animation : lectures, contes, ateliers créatifs...

Les qualités requises : discrétion (le bénévole s'engage à ne pas divulguer des informations auxquelles il aura accès, sur les lecteurs notamment), sociabilité, intérêt pour le monde des livres, la musique, le cinéma... La formation est assurée en interne. Les bénévoles bénéficient également d'un accès gratuit aux formations proposées par la Médiathèque départementale.

Pour plus d'informations, contactez : Florence Parent, conseillère municipale.

Ecluse et Campanile, deux éléments du patrimoine de Correns remis en état

La cloche du campanile sort de son silence

Depuis septembre dernier, la cloche du campanile sonne à nouveau. Le mécanisme de l'horloge a été entièrement révisé, mais ce ne sont pas les seuls travaux entrepris. Soumis à toutes les intempéries, cet ouvrage a beaucoup souffert. La structure métallique composant le campanile proprement dit a été entièrement restaurée. Dans les mois à venir, le bâtiment va être reconsolidé et des huisseries seront posées aux ouvertures pour protéger l'intérieur actuellement ouvert à tous les vents. A cette occasion, un des anciens mécanismes de

l'horloge (jusqu'alors déposé tel quel dans la tour) sera également restauré et ensuite exposé.

Le Campanile à travers les archives communales

La décision de construire le campabile remonte à 1604. Il est destiné à sonner le conseil « *et autre choses nécessaires* ». A cette date, le conseil de Correns décide de prélever 15 sous par maison pour l'édification de l'horloge et donne mission aux consuls de « *ferre rouyr de metailh pour ... la cloche* ».

Le 17 juillet 1605, le conseil ratifie le contrat passé avec M. Bouaud, serrurier à Draguignan, pour la confection de la cloche de l'horloge et commande au même un « *tabernacle* » pour ladite horloge.

En 1606, est voté un emprunt de 300 livres pour l'achat du métal pour la cloche de l'horloge.

1607 : Antioen Rouvier et Honoré Vailhe, maçons, de Correns, reçoivent 6 écus pour le prix-fait du « *turillon (pourtour?) de la tour* » de l'horloge « *sur lequel la cloche avec le dome s'apuye dessus* ». Les consuls sont alors missionnés pour faire faire « *ung matailh* » (mataou?) à la cloche de l'horloge.

Le 24 juin de la même année, Nicolas Provençal, serrurier de Brignoles est désigné pour réceptionner l'horloge confectionnée par Barthelemy Bouaud de Draguignan.

Bertrand Paul, maître des écoles, est alors embauché pour remonter ladite horloge contre la somme de 6 écus.

Sur la cloche, classée aux Monuments Historiques depuis 1981, sont inscrits « 1606 » et une phrase en latin : « LAVDATE EVM IN CIMBALIS BENE SONANTIBVS LAVDATE EVM IN CIMBALIS IVBILATIONIS OMNIS SPIRITVS LAVDET DOMINVM INRI ».



Le barrage de l'écluse fait peau neuve

Suite aux intempéries et à la crue de novembre 2011, l'écluse a subi de gros dégâts : deux énormes fosses se sont formées, l'une en son milieu, l'autre en rive gauche. Un diagnostic a été réalisé en 2014 par la Société du Canal de Provence qui a proposé à la commune un programme de réparations. Ces travaux ont été effectués durant le mois de septembre et d'octobre 2015 :

- Mise à sec du barrage.
- Remplacement de la vanne de prise.
- Création d'un accès en rive gauche pour faire passer les machines et les matériaux.
- Purge des matériaux et nettoyage du parement.

- Réparation du barrage au moyen de blocs rocheux liaisonnés après pose d'un géotextile.
- Enlèvement des embâcles charriés par la crue.
- Pose d'une toile « coco » et végétalisation de la berge par des espèces locales d'arbustes.

L'écluse et le canal à travers les archives communales

Pendant longtemps, ce barrage sur l'Argens est la propriété des moines de Montmajour. Il semblerait qu'ils aient commandité l'ouvrage mais nous ne connaissons pas sa date de construction. La première mention dans les archives communales remonte au 1^{er} novembre 1580, quand le conseil communal de Correns donne mission à ses consuls de négocier avec l'abbé de Montmajour afin de prendre l'eau dans la

Rescluze des Moulins pour arroser le quartier du Plan. L'année suivante, il est décidé d'installer des fours à chaux au Deffend pour la confection du canal d'arrosage du Plan (à charge aux propriétaires de payer les frais des fours à chaux). La délibération mentionne qu'il est prévu de dériver l'eau depuis la Rescluze jusqu'au grand pont de l'Argens.

Les délibérations communales mentionnent régulièrement les dommages et réparations à ce qui est appelé parfois la Rescluze, d'autres fois le barrage des Moulins, ou encore la Resclauze... Et toujours liés à des intempéries : 1582, 1606, 1643, 1648, 1656 et ainsi de suite jusqu'à aujourd'hui...



*Rive gauche de l'écluse.
En couverture du bulletin, vue
de la fosse centrale avant et après.*

Contes de Noël à la bibliothèque



Le 19 décembre 2015, la bibliothèque municipale et ses bénévoles organisent un après-midi contes et ateliers pour enfants sur le thème de Noël.

Plus d'informations sur le site internet de la mairie et via Info Correns.

The Correns' Trail

L'association Correns Sport Nature organise la seconde édition du "Correns' Trail" qui aura lieu le 21 février 2016. Que vous soyez participant ou spectateur, nous comptons sur votre présence.

Renouveau à l'Asc

L' Association Sportive Corrensoise vous propose pour la saison 2015-2016 une nouvelle gamme de sports, un nouveau professeur et un nouveau concept .

Les adhérents ont maintenant le choix entre une inscription à l'année ou au trimestre, avec des activités qui changent régulièrement, encadrées par Benoît, diplômé BPJEPS Activités Physiques pour Tous et LoisirsTous Public.

Les disciplines à venir pour décembre 2015 à mars 2016 sont le cirque et le basketball pour les enfants de 3 à 5 ans, ultimate et tchoukball pour le multisport. Gym fitness et cardio sont bien sûr toujours programmées pour les adultes.

Renseignements asc.correns@gmail.com
<https://www.facebook.com/Asc.Correns>

Les fêtes de fin d'année du Comité des Fêtes



Le 13 décembre de 10h à 18h

Marché de Noël en partenariat avec les Clés de Correns et Sol'O Bio.

sur la place

Le 3 janvier 2016 à 15h

Loto de début d'année.

La Fraternelle

Nous clôturerons l'année avec le réveillon de la Saint Sylvestre, à la Fraternelle, avec un repas à 70€ suivi d'une soirée dansante ouverte à toutes et à tous.

Au menu du réveillon de la Saint-Sylvestre

Apéritif et mises en bouche ; médaillon de foie gras sur son lit de mesclun et de taosts grillés, accompagné de sa noisette et confiture de figues ; demi langouste sauce cocktail ; trou normand.

Souris d'agneau et son jus aux herbes de Provence, pommes de terre cendrées accompagnées de sauce crème fraîche ciboulette et millefeuille de légumes façon tian, fagot de haricots verts ; salade de mesclun.

*Assiette de fromages
gâteau "le byzantin"
café gourmand.*



LE CHANTIER

Les nouvelles musiques traditionnelles du monde

"Le Gros Souper" veillée traditionnelle de Noël



Samedi 19 décembre, l'ensemble vocal Article 9 vous propose une veillée conviviale : "le Gros Souper", transposition de la veillée traditionnelle provençale de Noël. "Le Gros Souper" était le repas maigre de la veillée de Noël. On y retrouvait à peu près partout un plat de morue, du céleri cru, des épinards ou des cardes et les treize desserts. Lors de cette soirée, de nombreux auteurs mentionnent, au nombre des traditions, le « *cacho-fuè* », le « *pan calendau* » et une table dressée avec minutie (trois nappes, trois sietons de blé germé).

Plus qu'un repas, "Le Gros Souper" sera un moment de convivialité, où les plats, les odeurs et les voix se mêleront : chants et textes de Noël, de Provence et du monde, tantôt nostalgiques ou philosophiques, interprétés par l'ensemble vocal Article 9.

19 décembre, 19h00 - LA FRATERNELLE

Participation : adultes : 15 € / enfants : 10 €
Réservations au Chantier (04 94 59 56 49) ou au Piazza.

KYAB YUL-SA

Étape musicale
concert

Musique et chant
tibétain

Ven 15 janvier, 20:30
LA FRATERNELLE

COROU DE BERRA

Étape musicale
concert

Polyphonie vocale

Ven 12 février, 20:30
FORT GIBRON

KLEZMER MOOD

Étape musicale
concert

Harpe, images,
ombres et lumières

Ven 26 février, 20:30
FORT GIBRON

Informations et billetterie sur : www.le-chantier.com • tél : 04 94 59 56 49

Les activités du Club de Loisirs • Hiver 2015-2016

- **Informatique** : 15/12, 5/01, 19/01, 2/02, 23/02
- **Activités manuelles** : 18/12, 8/01, 15/01, 22/01, 29/01, 5/02, 26/02
- **Loto et jeux** : 18/12, 22/01, 26/02 • **Cuisine** : 15/01, 5/02

au centre multi-générationnel.

La citation

Retrouvez tous les mots de la liste dans la grille (cochez chaque lettre).

Ils peuvent être inscrits aussi bien de gauche à droite, de droite à gauche, de haut en bas ou de bas en haut, aussi bien à l'horizontale qu'en diagonale.

Chaque mot ne figure qu'une fois dans la grille mais une même lettre peut servir pour plusieurs mots. Une fois tous les mots trouvés, il vous restera quelques lettres non marquées dans la grille : elles sont déjà placées dans l'ordre et vous permettront de découvrir ...

un proverbe chinois

H A L L O W E E N B H C D N E E U N E M
 V N O E L P C C R E A E O N D P A V R I
 E O L E R U H O L N C L G N V E E N U T
 I E D A D E U L N E L A A C F R O I D A
 L U H L M I E E M I P M O C G E C H P I
 L C O I L B E B E M A U R L S P T O A N
 E B N L O T R V A O R E A E E U U T P E
 E E A R T E E H R G I S D M T O I T I S
 E R E O E R C S E V N N E E N S T E L S
 D S R C M H E S N O A T E N N O B M L R
 S A A U P R E A U L V E T T A D D E O A
 C E G I E N J G R U E T A I D A R N T I
 S A M I R F A I A P T E N N D A N D E S
 T T M U A T U R O F G E L E E K I I S I
 T U B H T G E R T A F I S E T A T A P N
 L I O V U U S E T T E U Q A R R C N R O
 B E U R R S O M A N T E A U ☺ O H T E C
 O I L N E B U C H E S S A H C N O S V O
 I U E ∞ I E D A S S I L G © C A U R I L
 S G S E P M O P N U C A D E A U X O H F

Le proverbe de la saison

« *Gibre d'avans Nadau cènt escut nous vau.
Gibre de Genié vau pas un denié.* »

« *Givre d'avant la Noël nous vaut cent écus.
Givre de janvier vaut moins d'un denier.* »

Le gagnant du jeu précédent est Baptiste Allongue qui a trouvé la citation :

« *L'été se marque non moins par ses mouches et moustiques
que par ses roses et ses nuits d'étoiles ...* »

de Marcel Proust

*Les réponses sont à déposer en mairie avant le 16 février 2016.
Le gagnant, tiré au sort parmi les bonnes réponses, sera avisé directement
pour retirer un bon d'achat chez un commerçant de Correns.*

AMANDE	CHEMINEE	GUIRLANDES	OR
ANNEE	CHOUX	HALLOWEEN	PAPILLOTE
ANORAK	CLEMENTINE	HELLEBORES	PATATES
ATRE	CONFETTIS	HIVER	POMPE
BOIS	COURGES	HOTTE	RADIATEUR
BOLDUC	COUTUMES	JANVIER	RAISIN
BONNET	DATTE	LUMIERES	RAQUETTES
BOULES	DECEMBRE	MANTEAU	REVEILLON
BROUILLARD	ECHARPE	MENDIANTS	SOUPER
BUCHE	FLOCON	MINUIT	TEMPERATURE
CADEAUX	FRIMAS	MITAINES	UN
CAROTTE	FROID	NAVET	VEILLEE
CHAMPAGNE	GELEE	NEIGE	VERGLAS
CHASSE	GLISSADE	NOEL	
CHAUFFAGE	GUI	NOUGAT	

► VOTRE RÉPONSE ⇨

► VOTRE NOM ⇨

NUMEROS DE TELEPHONE ET HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie • Accueil :

04.94.37.21.95

mairie@correns.fr

www.correns.fr

Accueil du public : du lundi au samedi de 9h à 12h

Service élections / état civil / **social** :

04.94.37.21.96

administration.mairie.correns@orange.fr

Service **urbanisme** :

04.94.37.21.95

urbanisme.mairie.correns@orange.fr

Services **finances** / **communication** :

04.94.37.21.98

finances_mairiecorrens@orange.fr

Police rurale : 04.94.37.22.16

policerurale-correns@wanadoo.fr

Encombrants :

tous les 2^e mercredi du mois, inscriptions
en mairie. Les sortir la veille.

Office de **tourisme** de la Provence Verte,

antenne de Correns : 04.94.37.21.31

lesclesdecorrens@gmail.com

mardi, mercredi, vendredi : 9h/12h30 et
14h/18h; jeudi : 14h/18h; samedi : 9h/12h30

Accueil de **loisirs** municipal :

04.94.59.45.45

clsh-correns@orange.fr

Bibliothèque municipale

horaires d'hiver : tous les mercredis

et le premier samedi du mois, de 15h à 18h

Cantine : 04.94.59.45.44

Ecole communale : 04.94.59.56.31

La Poste : 04.94.59.58.11

Vacances scolaires

Noël : du samedi 19 décembre 2015

au lundi 4 janvier 2016

Hiver : du samedi 6 février 2016

au lundi 22 février 2016

*Le départ en vacances a lieu après
la classe, la reprise des cours le matin
des jours indiqués.*

*Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont
en congé le vendredi soir après les cours.*

LA SENSATION D'UN PRIVILEGE
BI CORRENS
Village de France

Ne manquer
aucune information,
c'est très simple :

Ecoutez

le haut-parleur du Fort Gibron

Ecoutez

le répondeur téléphonique :

04.94.37.22.52

Recevez

les infos par mail :

envoyez vos coordonnées

à infos@correns.fr

Une remarque sur le bulletin communal ?
mairie@correns.fr ou en mairie